

La pandémie du COVID 19 a généré de nombreuses turbulences. Elle nous a obligé à nous confiner et nous éloigner de nos proches, nous protéger d'un risque imperceptible, à réapprendre les règles de bases de l'hygiène, en nous lavant les mains régulièrement.

Pendant plusieurs semaines nous avons changé nos habitudes. Nous avons appris à vivre avec un nouveau stress. Nous avons également découvert que nous pouvions avancer et apprendre à s'organiser différemment.

Tout ceci s'est réalisé dans l'urgence, une urgence sanitaire.

Il nous faut maintenant intégrer ces nouvelles compétences pour retrouver ce sentiment d'utilité au sein de nos entreprises, nos collectivités, notre vie à l'extérieur de nos foyers.

Ce monde du travail que nous avons connu, lui aussi doit évoluer. Nous aurons toujours nos risques « habituels » et pourtant notre vision de ceux-ci à changer.

L'outil de base **le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)**, qui nous permet de programmer notre prévention doit être actualisé. Autant pour intégrer les agents pathogènes, que pour nous permettre de comprendre au mieux les situations anxiogènes. Or limiter l'action à une mise à jour documentaire, c'est passé à côté d'un vrai sujet, une réelle opportunité pour les entreprises : **faire évoluer son organisation de travail.**

Alors maintenant devons-nous reprendre nos habitudes ? les faire évoluer ?

L'intégration dans le DUER de ce risque viral permet de donner une première piste de réponse. Mais il faut agir. Agir pour les travailleurs (interne comme externe à l'organisation) en leur donnant les moyens de se protéger par des équipements et des procédures. Le choix de ces moyens est le résultat de l'étude transcrite dans le DUER. Et il influe sur le process, les plans de prévention ou encore des protocoles de sécurité.

OREAS CONSEIL												Document Unique d'Evaluation des Risques		Imprimé le : vendredi 8 mai 2020	
Numéros du risque	Unité de travail	Sous ensemble Poste de travail	Catégorie de danger	Danger	Domage	Sexe	Etendue du dommage	Résultat	Durée	Probabilité	Evitement	Résultat p	Résultat (P/G)		
1	Clientèle	Travail au bureau	Equipements de travail	Travail sur écran	Trouble auditif - Trouble visuel	Unisexes	Blessure sans arrêt de travail	1	1 jour / semaine	L'évènement est possible	Danger non perceptible Pas d'instruction au poste Qualification insuffisante du personnel	14	Risque de niveau 3		
2	Clientèle	Analyse de poste	Circulations et déplacements	Collision	Fracture - Entorse - Foulure - Luxation	Unisexes	Blessure avec arrêt de travail	2	1 jour / mois	L'évènement est possible	Danger perceptible Instruction au poste Personnel qualifié	8	Risque de niveau 3		
3	Clientèle	Analyse de poste	Bruit	Bruit machine	Trouble auditif - Trouble visuel	Unisexes	Invalidité faible	3	1 jour / mois	L'évènement est possible	Danger perceptible Instruction au poste Personnel qualifié	8	Risque de niveau 3		
4	Clientèle	Analyse de poste	Produits	ACD	Lésion interne	Unisexes	Invalidité grave	4	1 jour / mois	Evènement imaginable mais inhabituel	Danger perceptible Instruction au poste Personnel qualifié	6	Risque de niveau 3		
5	Clientèle	Analyse de poste	Electricité	Source électrique	Lésion interne	Unisexes	Décès	5	1 jour / mois	Evènement difficilement imaginable	1 ou 2 critères du niveau 1 sont satisfaits	6	Risque de niveau 2		

Figure 1 Document unique d'évaluation des risques

Bien sûr tout ceci ne peut fonctionner que si c'est appliqué par l'ensemble des acteurs.

Il s'agit de la clé de voute de la démarche. **Faire en sorte que l'ensemble des acteurs s'investissent.** Pour cela, il faut également prendre en compte leurs perceptions, leur stress. Cette notion est un danger à intégrer dans les DUER et ils font également partie d'une source supplémentaire. Le stress induit lors d'une situation de travail est une source externe à l'exposition à un danger physique. Il augmente la probabilité de survenance d'un dommage.



Figure 2 Modèle de prise en compte des facteurs externes

Partant de ce paradigme, nous pouvons aisément nous projeter dans un avenir proche et chercher à prévenir les situations post confinement. Il est évident que le spectre de la pandémie va nous demander de repenser notre vie professionnelle. Que ce soit dans notre mode de protection ou dans l'organisation des journées et même l'accueil des travailleurs qu'ils soient internes ou sous-traitants.

La compréhension et la perception que nous avons de ce virus nous donnent des leviers d'actions sur toutes les phases de nos activités. Il nous faut modifier nos plans de prévention, l'accueil (visiteur, salariés, sous-traitant, ...). La

fluidité des déplacements de produit semi-fini ou finis est aussi impactée. Les temps de pauses et leurs espaces sont des éléments importants pour la santé mentale des personnes.

Votre plan de reprise d'activité doit être une opportunité de changement pour votre organisation vers un nouvel équilibre social et économique. Il doit permettre de réaliser un diagnostic de vos activités pour favoriser **une transformation positive de votre structure.**

Au sein d'OREAS CONSEIL nous agissons pour nos clients en les accompagnants par une approche globale intégrant **la dimension individuelle et collective** pour obtenir un résultat performant. Notre accompagnement est nourri de nos expériences terrain et des compétences acquises depuis de nombreuses années.

Nous transcrivons en outil les recommandations de déconfinement tout en les adaptant à votre entreprise.

	Distanciation	Flux travailleurs	flux d'air	Affichage
Chantier	Conforme	En cours	En cours	
Administratif	Conforme	En cours	Conforme	Ecart
local de restauration	Conforme	En cours	Conforme	Ecart
Espace de pause	Conforme	En cours	Conforme	Ecart
Vestiaire				
Bureau	Conforme	En cours	Conforme	Ecart
Accueil visiteur	Ecart	Ecart	Ecart	Ecart
Accueil travailleurs	Conforme	En cours	Conforme	Ecart
DUER		En cours	Ecart	Conforme
Programme de prévention		En cours	Ecart	Conforme
Plan de prévention		En cours	Ecart	Conforme
Procédure accueil visiteur		En cours	Ecart	Ecart
Procédure accueil travailleurs		En cours	Ecart	Ecart

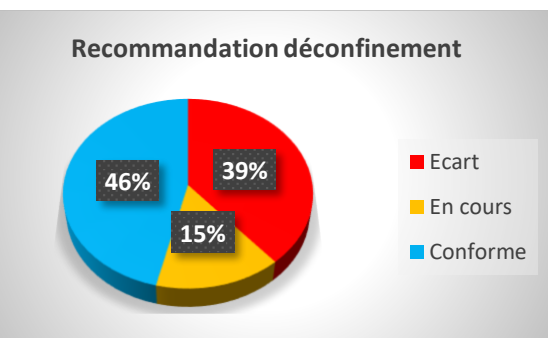


Figure 3 Diagnostic des recommandations

Ainsi nous vous conseillons sur la démarche et définissons avec vous les axes prioritaires d'évolutions pour que vous puissiez **produire en assurant la santé physique et mentale du tous**.

Vous voulez en savoir plus ?

Je vous propose de découvrir quelques exemples **le vendredi 15 mai à 11h00** lors de notre conférence sur l'application zoom :

<https://us02web.zoom.us/j/86807246283?pwd=MUViU1BSNHR0dFF4aWYzSkd6SzkzUT09>

ID de réunion : 868 0724 6283

Mot de passe : 711721.

Nous aurons l'occasion de répondre à vos questions :

- Comment mettre à jour du DUER et conseil de prévention ?
- Quels sont les facteurs de protections que je peux mettre en place ?
- Quel doit être mon discours de manager ?
- Comment mettre en place une charte sanitaire ?
- Qui peut être le référent Covid 19 ?

Et bien d'autres encore !

Au plaisir de vous lire ou de vous entendre

Le 07 mai 2020

Rédacteur



Julien KOWARSKI

Consultant Qualité Sécurité et Environnement – Préventeur
IPRP enregistré à la DIRECCTE Auvergne Rhône-Alpes